

Direction d'une école REP
Ecole Élémentaire Hohberg

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE
0672758J	STRASBOURG	HOHBERG	DIRECTION	1

CONTEXTE DE L'ECOLE :

L'école élémentaire du Hohberg comporte 26 classes, 1 ULIS et 1 UPE2A.
L'école est rattachée au REP Twinger et scolarise 480 élèves.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

Sous l'autorité de l'IEN de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini par les autorités académiques, le directeur d'une école REP exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard avant tout des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'Ecole.

Il travaille au sein d'une équipe pluricatégorielle.

L'objectif est la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour tous les élèves.

Il personnalise les parcours en lien avec son équipe.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Compétences spécifiques à la direction d'école :

- capacités à assurer la gestion administrative de l'école (connaissances des textes et règlements en vigueur, capacités organisationnelles)
- capacités à assurer la gestion pédagogique de l'école (organisation de l'aide aux élèves en difficulté, mise en œuvre du projet d'école, etc)
- Faire preuve d'initiative pour accompagner la dynamique de l'éducation prioritaire.
- Savoir travailler avec les partenaires (élus, services sociaux, partenaires associatifs, collègue, école maternelle, directeurs du REP, CASNAV...).
- Maîtriser les différents dispositifs de prise en charge de la difficulté scolaire et du handicap.
- qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté
- aptitudes au travail en équipe
- capacités de communication.

Outre ces compétences, la directrice, le directeur dans le contexte du réseau d'éducation prioritaire :

- sera en mesure de s'investir dans les divers projets en cours ou à créer ;
- sera capable grâce à un sens de l'accueil et de l'écoute, d'appréhender la dimension humaine dans sa diversité sociale et culturelle qui caractérise la population scolaire et les familles ;
- s'emploiera à fédérer l'équipe pédagogique autour du projet d'école et du projet de réseau en encourageant et en prenant des initiatives.

CONDITIONS REQUISES :

Le candidat devra remplir les conditions réglementaires permettant l'accès à un poste de direction d'école.
Il ou elle sera entendu(e) par une commission composée de 3 personnes dont l'IEN de la circonscription.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Coordonnées de la circonscription
Inspection de l'éducation nationale de STRASBOURG 6
65 avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX
Tél : 03 88 45 92 63
Adresse électronique : ien.strasbourg-6@ac-strasbourg.fr